



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ALLIER 03 - ARDECHE 07 - CANTAL 15 - DROME 26 - ISERE 38 – LOIRE 42 – HAUTE LOIRE 43
PUY DE DOME 63 - RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

Siège social : Domaine de la Brunerie – 180 Boulevard de Charavines - 38500 Voiron

Mail : ligue.rhonealpes@petanque.fr

Réunion COMITE REGIONAL Auvergne Rhône-Alpes du 20 octobre 2018

Réunion COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Samedi 20 octobre : 14h – 18h

Réunion élargie aux Présidents de CD non élus

Membres présents :

Mmes V. BAJOLLET - V. BERTRAND - M. CLEMENT - E. GOUGAT - N. TRIVES

Mrs C. ALIGNÉ - L. ANGLADE - JP. CARTIER - R. CASTANT - M. CHANUT - P. CHIRAND - JC. DESBOUYS -
R. EVRARD - P. GARREAU - A. KHALINI - N. MAISON - M. MORLOTTI - A. ORTHALA - G. ROSSET - R.
TARTRY - JY. THEARD - R. THOMET

Membres excusés : - P. COMBES

Présidents CD non élus : Mmes A. DAVID (CD01) - M. ROUX (CD42) - Mrs - E. DORIZON (CD74)

Tous les comités de la région sont représentés.

Ouverture par le président J.Y THEARD

Ce dernier met en avant le fait que nous sommes à la fin de la saison et que le but de la présente réunion est de prendre des décisions pour les années à venir.

Concernant le Poste de CTRF de C. ARSAC

Le Président précise qu'au bout d'un an des choses sont à clarifier concernant le CTRF, après une « année de découverte » quels sont les besoins du milieu scolaire, les besoins des comités ? Il aurait été souhaitable d'avoir un accompagnement plus précis de la Fédération (Mais à ce jour nous n'avons pas de définition précise des actions à mener !). On attend un développement de la pétanque ainsi qu'une interface avec le scolaire ou sport adapté. Objectif est donc de voir comment chaque comité envisage les choses : ce qui va ou pas ... ? les attentes... ?

Pour cela le Président laisse la parole à chaque président de comité :

Lucien ANGLADE précise que le CTRF a été sollicité 3 ou 4 fois en Haute Loire pour les relations avec UNSS et USEP ; il a été d'une grande aide, mais il doit peut-être apprendre à « garder ses états d'âme ». Il a répondu aux attentes des organismes cités précédemment. La veille du Masters, il a permis de mettre en place une journée de découverte et cela de belle manière.

Gilbert ROSSET pour le Rhône précise que le sport adapté est très heureux de travailler avec lui.

Annie DAVID pour l'Ain signale elle n'avoir aucun retour sur les actions menées.

Alain ORTHALA pour l'Isère : très peu d'actions ont été conduites, il serait souhaitable que C. ARSAC intervienne beaucoup plus dans les écoles de pétanque dans le futur.

Alain KHALINI représentant du Puy de Dôme : suite aux interventions du CTRCF, le Comité a rendez-vous avec l'UNSS l'USEP et le Sport adapté en vue de la signature prochaine de conventions.

A noter aussi, sa prochaine intervention en Savoie, le 16/11/2018.

Pour le Président THEARD, la fédération devrait faire un cahier des charges et des indicateurs pour mesurer les actions menées par le CTRF ; Véronique BAJOLLET indique que l'orientation de la FFPJP se dirige vers la professionnalisation avec fiches de poste claires. Auxquelles se rajoutera en parallèle une formation des différents délégués.

Selon Jean Pierre CARTIER : l'accent pour la 2^{ème} année devrait être mis sur les écoles de pétanque et le développement de la pratique vers nos jeunes licenciés, plus que sur le scolaire porteur mais à plus long terme.

Jean Yves THEARD rappelle à tous ses missions premières : la formation (éducateurs, initiateurs) et la détection. Il précise aussi la différence avec Patrick GARREAU « Ce dernier est élu, et ils doivent être complémentaires dans leurs actions ».

Commission Jeunes à Ste Sigolène (43)

Selon Patrick Garreau de la Haute Savoie, se pose le problème de la formation et de son coût car il doit y avoir un recyclage régulier... Mais à priori, selon lui, on privilégie la qualité à la quantité ce qui est une erreur.

En effet, actuellement concernant la formation de formateurs, la Fédération a pour objectif de la décentraliser. Le risque étant de perdre des initiateurs et formateurs en général. A aujourd'hui, deux formations sont prévues : une pour l'Auvergne à laquelle se rajoutera la Loire, l'autre pour les sept autres départements de Rhône Alpes. Pour le 74 et Patrick GARREAU, il est évident que l'on perd de l'argent pour la formation des jeunes.

L'avis de JP. Cartier est que l'on peut donner au CTRF comme objectif pour 2019 la formation des formateurs. Mais alors « Pourquoi reverserait-on de l'argent à la Fédération sur les cartes alors que nous aurons fait le travail ? ».

A savoir que William ROUX, pour la FFPJP, veut que toutes les formations soient centralisées et gérées par les Comités Régionaux. Le jury étant donné par ce dernier et la décision de certification finale validée ou pas par la Fédération et le coût sera de 60 euros. Le but étant d'obliger les gens à passer le BF1.

Il est évident que le diplôme d'initiateur est une passerelle au départ, mais dans la réalité ce sont les parents qui le passent pour suivre leurs enfants et ils n'ont pas le projet de poursuivre dans la formation. Peut-être, pour JP CARTIER et JY THEARD, faudrait-il la supprimer ? Du coup, l'intérêt de retenir et de former à niveau plus élevé ceux qui veulent poursuivre dans la formation serait peut-être plus logique ?

Selon JP. CARTIER, la finalité des éducateurs c'est d'enseigner la pratique non d'aller au France, ce qui est le contraire pour les parents ! Il faudrait donc revoir les choses et favoriser de fait la formation BF1. Véronique BAJOLLET approuve cela, il faut également d'après elle favoriser les BF1.

JY. THEARD pense également que si on a des éducateurs bien formés on gardera les jeunes et on fera évoluer l'envie de pratiquer. Mais cela sera d'autant plus vrai si on fait en parallèle des compétitions qui donnent envie aux jeunes de jouer et de revenir.

Cependant pour Patrick GARREAU, le BF2 est plus intéressant pour savoir monter des ateliers, le niveau BF1 semblant un peu insuffisant !

Roger THOMET propose d'encourager les jeunes avec des récompenses. Il souhaiterait également encourager les jeunes à l'arbitrage comme le fait l'UNSS dans d'autres sports !

JP. CARTIER précise que chaque département doit également « faire le ménage » dans ses éducateurs car tous ne sont pas actifs.

De plus pour Patrick GARREAU, le coût des diplômes risque rapidement d'être un frein, ce qui va poser problème !

Bilan des France Jeunes:

Les équipes issues des Commissions Régionales vont plus loin en termes de résultats que celles issues des comités.

La qualification région semble aujourd'hui prépondérante ... Car pour JP CARTIER ceux qui réussissent le mieux sont ceux-là !

Bilan des CRC Jeunes

Problème car certains départements ne font pas de CDC (Auvergne). Patrick GARREAU propose de faire un CDC Loire/Haute Loire ?

Michel CHANUT propose que les adultes emmènent les jeunes sur les différentes compétitions autres que les compétitions jeunes pour que le niveau progresse. Pour JY THEARD, il faut faire attention cela peut dériver à se « servir des talents » des jeunes.

Bilan Financier CTRF ... Alain ORTHALA

Ce dernier nous rappelle que notre part est de 10241.47 euros, celle de la FFPJP 12000 et celle du CNDS de 0 pour cette année dans le salaire du CTRF.

Pour 2018, il ne nous coûte donc rien. Par contre la location véhicule depuis le 1 juillet 2018, s'élève à 1579.42 euros. A laquelle se rajoute 2039 euros pour carburant et les kilomètres.

La FFPJP l'a mandaté sur certaines compétitions, nous avons donc reçu un remboursement de 1012.1 euros.

Rappel de JY. THEARD, le contrat de C. ARSAC est un CDD renouvelable à la fin de l'année. A aujourd'hui son salaire est réglé pour 1/3 FFPJP et 2/3 région... La Fédération aurait des pistes de financement... à voir ?

Il avait été dit que la FFPJP devait compenser ce qui n'est pas versé par le CNDS... Donc nous verser 24000 euros ! Mais cela n'a pas été écrit ! Donc à aujourd'hui nous n'avons rien reçu !

JP. CARTIER veut un engagement de la FFPJP pour compenser la part non versée par le CNDS, s'ils ne le font pas, il ne faut pas selon lui renouveler le contrat de C. Arsac ! JY. Théard veut négocier cela auprès de Xavier GRANDE et Joseph CANTARELLI.

La facturation des médailles et diplômes distribuées ce jour sera envoyée très rapidement par Alain ORTHALA à chaque comité.

M. POUPON demande une remise de peine, elle est demandée sachant qu'elle est caduque, car l'amende n'ayant pas été payée, la demande ne peut aboutir.

Conseil National des Comités Régionaux par JY THEARD

Tenues vestimentaires : Aux Championnats de France et qualificatifs depuis l'origine les jeans, de toutes couleurs, sont interdits, et les hauts identiques obligatoires. Se rajoutent les bas identiques pour les championnats régionaux et de France. Le short sportif est accepté. Pour les nationaux, supranationaux et internationaux les tenues doivent être homogènes en haut dès la première partie par contre les jeans sont autorisés. (voir document sur le portail de la FFPJP).

K. SCHMITT souhaite une qualification aux France par région avant la fin du mandat. Pour certaines régions peut modifiées cela ne pose pas de problème. Quel que soit le nombre de licenciés certains voudraient un championnat à 32. Seules les régions Nouvelle Aquitaine et Auvergne Rhône Alpes sont contre cela ... en effet pour des régions très vastes, car cela serait à plus ou moins long terme synonyme de perte de licences et de grandes distances à parcourir pour les joueurs ! De plus se rajoute le problème de la finale qui ne se jouera pas, le problème d'équité les départements ne seront pas représentés de la même manière par le même nombre d'équipe dans les départements.

A aujourd'hui rien ne sera fait avant 2 ans, mais quoi qu'il en soit les régions perdent des équipes car nous sommes passés de 8 à 5 depuis notre fusion !

Que faire pour infléchir cette décision ? Surtout pour la décision finale dans deux ans ? JY THEARD propose de faire un courrier de mécontentement. Il a précisé à Joseph CANTARELLI que des recours juridiques à Jeunesse et Sports existent et que nous pourrions les utiliser, mais à priori avec très peu de chance malheureusement d'obtenir gain de cause.

Pour JP. CARTIER, on peut travailler avec la Nouvelle Aquitaine et demander un vote au congrès des quatre grandes régions. Mais Eric DORIZON pense que cela ne mènera à rien car ils feront voter toutes les régions et cela en notre défaveur.

Autre solution pour JP. CARTIER, on peut refuser de faire un championnat régional pour faire pression et cela peut fonctionner car le lobbying des joueurs est très fort et surtout en vue des JO.

Michel CHANUT souligne que les championnats régionaux coutant de plus en plus chers, on ne trouvera plus de joueurs voulant y participer !

La conclusion est donc que nous nous avons tous à y perdre si les commissions territoriales ne gèrent plus le sportif ! Il faudra donc être soudés pour envisager la suite !

Pascal CHIRAND

Subvention région 20 235 euros dont 6 actions 8 900 euros + projet associatif 2000 euros.

On peut cependant se poser la question de la répartition... Nous, nationaux, masters ?

Organisation des CRC :

- En Rhône Alpes :
CRC passe de 12 à 24 équipes

- En Auvergne :
Le CRC devait passer à 16 équipes. Mais problème, cela fait énormément de clubs qui descendent, pour cette année le souhait serait de passer à 20 équipes, puis dans deux ans en 2020 à 16 ! Cette décision est validée par tous.

Comité Régional :

Nous étions 25, à aujourd'hui nous ne sommes malheureusement plus que 23. Il sera donc fait appel à candidature, chaque commission ayant perdu un élu, chacune présentera une personne.

Pour les délégations sur les championnats de France: Compte tenu des délégations à faire pour le Comité Régional, les délégués devront être des élus du Comité Régional désignés dans les Commissions Territoriales, cela à partir de 2019. La proposition est validée à l'unanimité pour l'an prochain.

L'envoi des notes de frais au trésorier était fixée au 1^{er} novembre, une prolongation étant acceptée jusqu'au 4 novembre 2018.

Commission nationaux : JJ Laforgue

Au total il y a eu 63 manifestations dans la région en 2018.

Deux annulations : Lyon (masculin + féminin) et Bellerive sur Allier

Certains compte rendus sont très difficiles à obtenir : GCZ Individuel Clermont Fd. JJ. LAFORGUE doit passer son temps à faire des relances surtout en Auvergne et surtout dans le cd 63 !

Il est rappelé que des formations de délégués peuvent être organisées par le CR.

Chaque comité devra faire remonter les infos et anomalies aux organisateurs.

En 2019 : 64 manifestations sont prévues.

Pour les Régionaux 29 en Rhône Alpes ; JJ LAFORGUE Déploire de ne pas avoir d'informations concernant ces compétitions pour l'Auvergne !

Pour JY. THEARD, il serait souhaitable que tous les compte rendus soient envoyés à JJ. LAFORGUE ; pour cela des formations de délégués ou de graffiteurs sont possibles et seront à la charge du comité demandeur.

Réunion nationaux avec les organisateurs : il semblerait bien d'en faire une commune pour les deux régions en début d'année. A voir...

Commission médicale : Jean Jacques ALIGNÉ

Commission MN : 4 médecins, dont JP. IANNARELLI

Commission Dopage : Problème possible A.U.T

Résultats contrôles à Bourg St Maurice et Grenoble : 101 contrôles dont 2 positifs. Retour très positifs y compris des joueurs. Possibilité de faire certains dépistages sur les championnats (diabète...).

Il est prévu une intervention du médecin sur la commission Auvergne l'an prochain.

Information importante : Tout membre élu d'un comité peut faire un contrôle après formation.

Questions diverses :

JP CARTIER : les effectifs les 12 cd sont positifs + 1500 licences sur Aura. Rappel ... un tableau de bord effectif et championnat des clubs est à lui renvoyer très rapidement.

En Rhône Alpes, 2 challenges sportifs étaient attribués aux comités (challenges Tallencieux et Desbois). Ces challenges seront désormais partagés entre les douze comités.

Au congrès régional à St Flour le 1^{er} décembre, question se pose de savoir si nous invitons les nouveaux arbitres nationaux et champions comme d'habitude ? Nous avons 2 arbitres et 11 champions (Monde + Europe + France). Il est décidé que oui. Des invitations seront faites par le Président et la Secrétaire Générale. Les invités devront être en tenue.

Alain KHALINI pose la question de la prise en charge CNC jeunes. Il lui est rappelé que le comité régional prend en charge hébergement, repas et transport. Les décomptes seront faits sur place !

Les écussons des arbitres nationaux ont été apportés à St Chamond par JY. THEARD.

Michèle ROUX souhaite connaître la représentation des délégués de l'Auvergne au CNC Vétérans et Jeunes à St Chamond ? Qui vient ? Quand ? Les deux délégués auvergnats seront d'Alain KHALINI et René TARTRY qui lui préciseront ultérieurement leurs dates d'arrivée et de départ.

Il est 18h45 l'ordre du jour étant épuisé le président clôt la réunion.

Fait à Vals Près le PUY, le 1 novembre 2018

La Secrétaire Générale
Valérie BERTRAND